

# Tableau des allergènes repas scolaires

1. Céréales contenant du gluten et les produits à base de ces céréales (avoine, blé, épeautre, orge, kamut).
2. Crustacés et produits à base de crustacés.
3. Œufs et produits à base d'œufs.
4. Poissons et produits à base de poissons
5. Arachides et produits à base d'arachides.
6. Soja et produits à base de soja.
7. Lait et produit à base de lait.
8. Fruits à coque.
9. Céleri et produits à base de céleri.
10. Moutarde et produits à base de moutarde.
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.
12. Anhydride sulfureux et sulfites.
13. Lupin et produits à base de lupin.
14. Mollusques et produits à base de mollusques.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
<b>lundi 22 avril 2024</b>														
Salade Iceberg										X				
Lasagne végétale	X		X			X	X							
Fruit de saison														
Pain	X												T	
<b>mardi 23 avril 2024</b>														
Carottes râpées vinaigrette										X				
Dos de colin à la crème	X	T		X			X		T					T
Rôti de dinde au jus	T						X							
Pomme grenaille							X							
Yaourt brassé BIO							X							
Pain	X												T	
<b>mercredi 24 avril 2024</b>														
Harengs à l'huile et pomme de terre				X						X				
Poulet rôti							X							
Petits pois BIO							X							
Gouda BIO							X							
Fruit de saison BIO														
Pain	X												T	
<b>jeudi 25 avril 2024</b>														
Emincé de bœuf à la provençale	X						X		T					
Œuf dur sauce Aurore	X		X				X							
Epinards BIO à la crème	X		X				X							
Rondelé BIO							X							
Riz au lait	X		X				X							
Pain	X												T	
<b>vendredi 26 avril 2024</b>														
accras	X	T	X	X			X			T				T
Steak haché de veau au jus	T						X							
Steak lentilles et betterave	X		X			X	X		X					
Haricots verts BIO							X							
Fruit de saison BIO														
Pain	X												T	

Les recettes sont élaborées dans une cuisine utilisant des ingrédients allergènes à déclaration obligatoire. Des contaminations peuvent potentiellement avoir lieu au cours de la préparation du service

Ce document doit être fourni avec les repas et affiché pour les consommateurs. Règlement INCO CE 1169/2011 du 25 octobre 2011 et décret d'application 2015-447 du 17 avril 2015

T = Traces d'un ou des allergènes      P = Présence d'un ou des allergènes